

Aggora

n°14

Conseil de Développement
Lille Métropole

La lettre mai-juin-juillet 2013



édito

Luc PASQUIER
Vice-président
du Conseil de développement
de Lille Métropole

La préoccupation prioritaire d'un jeune dans la métropole lilloise est aujourd'hui l'accès à l'emploi. C'est ce qu'a révélé une enquête menée par le Conseil de développement en 2011-2012 auprès de jeunes métropolitains de 15 à 30 ans. L'accès au premier emploi est leur principal souci. Il est donc difficile, dans ces conditions, de les mobiliser pour penser la ville de demain, alors que leur propre futur est si peu lisible.

Par contre, ils sont très demandeurs d'échanges, de mises en réseaux, de relations intergénérationnelles, de moments spécifiques sur des sujets qui les intéressent tels que le développement durable, de passer du temps à échanger, de surfer sur la toile.

Alors comment les intéresser, les intégrer dans la gouvernance de la métropole ? Navré ! Il n'y a pas de « grande et bonne » réponse mais de multiples petites histoires brèves où leur préoccupations sont entendues, où ils peuvent échanger, s'informer...

Soyons donc créatifs pour être à l'écoute des jeunes et... les associer au futur de notre cité.



dossier
Pour
une métropole
d'avenir... place
aux jeunes !

Actualités du Conseil

Osons un nouveau développement économique !

La dernière réunion plénière du Conseil de développement s'est déroulée le 25 juin au Centre Européen des Textiles Innovants (CETI), à Tourcoing, autour du thème « osons un nouveau développement économique ».

De premières propositions ont été présentées par le groupe de travail « développement économique » et discutées en présence de M. Delannoy, premier vice-président en charge de la gouvernance et du développement à Lille Métropole et M. Vasseur, président de la CCI Nord de France et du World Forum, très impliqué dans la démarche dite « Rifkin » visant une troisième révolution industrielle.

Cette séance fut également l'occasion pour la Commission jeunesse de faire part de ses réflexions pour améliorer l'accès à l'emploi et l'immersion en entreprise des jeunes. C'est d'ailleurs dans cette perspective, et pour passer à l'action, que la Commission jeunesse a lancé auprès de tous les membres du Conseil un appel à engagement sociétal : s'engager à titre personnel dans le cadre de leur activité professionnelle et/ou associative dans une ou plusieurs actions pour faciliter l'accès à l'emploi des jeunes...

Avis aux intéressés...

agenda

Jeudi 17 octobre 2013 - 17h30
Séance plénière publique
du Conseil de développement,
dédiée notamment aux premiers résultats
de l'évaluation du Conseil
> Lille Métropole



Questions à...

Comment prendre en compte la parole des jeunes ? Comment peuvent-ils prendre leur place dans la métropole d'aujourd'hui et de demain ?



Sylvain PAILLETTE

Collège des personnes physiques

« Actuellement les jeunes sont très peu représentés dans les systèmes de gouvernance du fait d'idées préconçues sur leur prétendu manque de maturité, mais aussi parce que les places sont déjà occupées. Pour prendre toute leur place dans la métropole de demain, les jeunes doivent s'engager davantage et oser être forces de propositions. Créer des espaces d'échanges bilatéraux entre « anciens » et jeunes permettrait de conjuguer les bonnes pratiques des premiers avec le regard neuf des jeunes et inversement, notamment sur les TIC (technologies de l'information et de la communication), et ainsi de partager pour une meilleure gouvernance métropolitaine. »

Mohamed EL MAHI

Collège des personnes physiques - jeunes

« Dans notre métropole lilloise, l'une des plus jeunes de France, il faut que les jeunes prennent la place qui leur revient en s'engageant au sein de structures associatives ou de la société civile. Ils doivent y apporter leur personnalité, leurs idées, leur créativité et leurs innovations. Il est important également qu'ils relayent et restituent les débats, les problématiques, les solutions abordées au sein de ces structures, notamment par les réseaux sociaux qui permettent le dialogue en lien direct, intergénérationnel. Et, pourquoi pas, créer ainsi de nouveaux modes de gouvernances ! »



Manuela ABALAIN

Collège des personnes physiques - jeunes

« Vouloir prendre sa place dans la métropole de demain c'est d'abord commencer par se poser la question de l'engagement, c'est aussi s'inscrire dans un territoire peuplé de personnes différentes, c'est s'intégrer dans une pensée collective et non individuelle : emploi, logement, qualité de vie pour tous. L'initiative « Ma métropole en 2030 » illustre bien la manière des jeunes de réinterroger les cadres établis en proposant des projets novateurs de qualité. Créer des passerelles, des lieux d'engagement, permettrait aux « anciens » d'accompagner les jeunes dans leur engagement, qu'il soit associatif, sportif, d'entraide... »



Dès sa création, le Conseil de développement a donné une place aux jeunes pour qu'ils s'expriment pleinement, en tant que citoyen d'aujourd'hui et adulte de demain, sur leurs attentes, leurs rêves ou leurs problèmes. L'objectif du Conseil est de se faire la caisse de résonance de la parole des jeunes afin qu'elle soit mieux prise en compte dans les projets de la métropole.

venir... place aux jeunes !



Le Conseil de développement de Lille Métropole compte 30 jeunes parmi les 177 membres actuels, soit une représentativité de 16% des moins de 30 ans.

Ces jeunes peuvent s'investir dans tous les groupes de travail ou commissions du Conseil. Une commission jeunesse permanente a également été créée pour s'interroger sur des problématiques de la jeunesse avec l'ensemble des membres du Conseil (jeunes ou pas) et peuvent aussi lancer des auto-saisines, comme sur le handicap par exemple. De plus, la commission jeunesse est la seule commission ouverte aux non membres du Conseil pendant ses travaux, permettant à toute personne de découvrir le Conseil de développement.

Ces bonnes pratiques, d'abord mises en place à Lille et reprises par plusieurs autres Conseils, sont une avancée pour prendre en compte la parole des jeunes, mais ne sont pas suffisantes. Aussi le Conseil ouvre ses portes aux jeunes métropolitains et les pousse à prendre la parole, dès que possible.

Ainsi, dans le cadre de l'élaboration du Schéma de cohérence territoriale (Scot) de Lille Métropole, projet d'aménagement de la métropole lilloise à l'horizon 2030, le Conseil a lancé un concours auprès des lycéens de la métropole autour de la question : « Ma métropole en 2030 : quelle métropole imaginez-vous dans vingt ans ? ».

Le rectorat de Lille a immédiatement accueilli très favorablement cette proposition et a apporté son soutien au Conseil en mobilisant les lycées de la métropole pour qu'ils s'engagent dans cette « aventure ».

La présentation des travaux des lycéens s'est déroulée le 23 mai dernier à l'Imaginarium à Tourcoing en présence de Martine Aubry qui a pu juger de l'imagination des jeunes de la métropole quant à l'avenir de leur ville. Au final, quatre lycées ont présenté leur projet.

Le premier prix a été attribué au lycée Colbert de Tourcoing où plus de 35 élèves de première Bac Pro ont été mobilisés sur ce projet. Ils ont restitué leurs travaux en présentant une vidéo sur la métropole, des dessins humoristiques, des photos retravaillées. Pour la ville de demain, ils envisagent plus d'espaces verts, une ville plus économe en énergie, plus propre, le réaménagement des canaux...

Le prix du jury a été attribué au lycée Pasteur de Lille. En 2030, il y aura plus de transports doux, plus d'axes de contournement de la ville. Pour lutter contre la pollution, les toitures seront végétalisées, il y aura des corridors biologiques, un canal avenue du Peuple Belge à Lille, des mares dans la ville, une production agricole sur les immeubles, des fermes verticales en ville...

Le prix du parcours et de la créativité a été attribué au lycée Louis Loucheur de Roubaix. Une vingtaine d'élèves du CAP maçonnerie, installation sanitaire et thermique se sont investis sur ce projet. Ils ont mis l'accent sur les problèmes de transport avec en 2030, des télétransporteurs, « des tuyaux lanceurs »,

des voitures volantes, davantage de marche à pied avec des chaussures intelligentes, mais pour eux, des maçons, il faut surtout construire davantage.

Enfin, le prix de l'originalité a été attribué au lycée Michel Servet de Lille où une vingtaine d'élèves en Bac Pro Boulangerie Pâtisserie ont traité du thème de la mobilité et présenté une maquette chocolat/pâte d'amande de la métropole en 2030. Ils proposent de construire un périphérique extérieur à l'image de la francilienne, de faire arriver les marchandises par bateau, de se déplacer davantage en transports en commun, à vélo, à pied. La ville sera plus propre avec des sols autonettoyants...

Malgré le stress des présentations, cette manifestation, très conviviale, s'est déroulée dans la bonne humeur, et a été poursuivie par une visite de l'exposition en cours à l'Imaginarium sur les jeux vidéo.

Le rectorat, très satisfait de cette initiative envisage de la poursuivre l'an prochain et de l'étendre à d'autres territoires du Nord - Pas de Calais.

Les cinq lycées participant au concours

- le lycée Pasteur à Lille ;
- le lycée Charlotte Perriand à Genech ;
- le lycée Colbert à Tourcoing ;
- le lycée Michel Servet à Lille ;
- le lycée Louis Loucheur à Roubaix.

Quoi qu'est-ce ?

Espace Naturel Lille Métropole

Créé en 1999, l'Espace Naturel Lille Métropole (ENLM) assure plusieurs missions :

- entretenir les 1300 hectares de sites, dont le jardin Mosaïc, le musée de plein air et les prés du Hem ;
- assurer leur communication et leur animation ;
- favoriser la concertation entre les acteurs des espaces concernés : agriculteurs, riverains, chasseurs, promeneurs, par l'organisation de conseils consultatifs d'usagers par exemple.

Pierre Dhénin, directeur de l'ENLM affirme : « Notre fonction première, c'est la promenade de proximité »*.

Alors, profitons de l'été pour découvrir ces espaces naturels métropolitains !

*Source : Pierre Dhénin « Ici et nulle part ailleurs »

www.lillemetropole.fr - 18/04/13



Zoom sur...



La transition énergétique

C'est une nouvelle façon de vivre l'énergie, plus économe, plus respectueuse de l'environnement, plus solidaire pour assurer un développement durable de la planète.

Cette démarche a été lancée officiellement par le Président de la République en septembre 2012. En 2013, un grand débat anime le pays : chaque Conseil régional est chargé d'animer les échanges des collectivités, citoyens, associations et des spécialistes pour contribuer à faire évoluer la loi dès la rentrée.

À Lille Métropole, 200 personnes ont ainsi débattu le 3 mai sur la sobriété et l'efficacité énergétique.

Si nous bénéficions d'atouts certains à l'échelle du pays, comme la performance de notre système électrique qui accueille 95% des énergies renouvelables, c'est d'abord au niveau du comportement de chacun que se gagnera la bataille de la transition énergétique : à nous de jouer !

Du côté de l'Eurométropole

Forum de l'Eurométropole

Rappelons que le Forum de l'Eurométropole est une assemblée consultative, qui regroupe 80 membres issus de la société civile, dont 24 membres du Conseil de développement de Lille Métropole. Il a pour mission d'apporter son concours aux réflexions et travaux menés par l'Eurométropole et en particuliers ses instances politiques.

Durant le dernier trimestre, il a concentré ses travaux sur deux points essentiels.

D'une part, il a préparé et adopté la contribution

du Forum pour la stratégie de développement 2014-2020 de l'Eurométropole. Celle-ci comportera cinq principaux volets : développement économique, aménagement, mobilité, enseignement et culture.

D'autre part, il s'est mobilisé pour la préparation du premier Forum Économique Transfrontalier qui a eu lieu le 10 juin et qui avait pour objectif d'élaborer des projets d'avenir et des perspectives de développement dans quatre grands domaines : recherche-innovation, apprentissage, enseignement et entrepreneuriat.



Danièle MERCIER

Collège sociétal, représentante de l'association « Repousser les Murs »

Parole à :

« Repousser les Murs » propose des projets socioculturels en univers carcéral pour conserver la personne détenue dans la vie de la cité. Par exemple, nous nous associons à Lille 3000 pour un projet d'exposition en septembre prochain. Le volet « accompagnement social » que nous mettons en œuvre est également important car la surpopulation carcérale génère mécaniquement un déficit de prise en charge... et malheureusement des taux de récidive importants. La prison ne peut changer que si elle est sous le regard des citoyens : elle fait partie intégrante de la cité

et nous devons accepter de voir avec lucidité ce qui y fonctionne et y dysfonctionne.

J'ai rejoint le Conseil de développement en 2012 : pour moi, c'est une occasion de pratiquer différemment mon engagement citoyen, car le « fil rouge » qui m'anime c'est la citoyenneté dans la cité. J'ai un message à apporter à mes collègues du Conseil : félicitations pour le sérieux ! C'est un vrai boulot, continuons ! C'est important d'être force de proposition pour les élus car notre société manque parfois de courroies de transmission pour en éclairer la gouvernance.

Un mot enfin sur les jeunes : un réseau associatif très important existe sur notre territoire et constitue une véritable bouffée d'oxygène pour les jeunes, pour leur ouvrir l'esprit et leur faire découvrir de nouveaux horizons, parfois même les porter bien au-delà d'eux-mêmes. C'est une vraie source d'optimisme pour l'avenir. Nous avons besoin des jeunes et il faut leur faire confiance car ils savent mener à bien leurs projets et nous surprendre.»

Lille Métropole nous passionne !

Centre Europe Azur
323 avenue du Président Hoover
59000 Lille
Tél. (+33) (0)3 20 63 33 54
Fax (+33) (0)3 20 63 73 99
conseildveloppement@lillemetropole.fr
www.conseildveloppement-lillemetropole.fr

Conseil de Développement

Lille Métropole

La mission d'animation du Conseil est assurée par l'Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole

Directeur de la publication : Didier Paris - Rédaction : Anne Collot, Gérard Gabillard, Stéphane Ledez, Sylvain Paillette, Georges Salmer, Chantal Uytterhaegen et l'équipe de coordination du Conseil - Crédits photos : Maxime Dufour, Lille Métropole, Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole, Conseil de développement de Lille Métropole - Impression : LMCU, 1 rue du Ballon, Lille - Dépôt légal : mars 2009 - ISSN : 2101-6615 - Imprimé sur papier recyclé